

Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2021

Présents : M Michel MARESCOT - M Michel DABOUT - Mme Corinne DROUEN - M Éric ESTRIER - Mme Catherine FILIPOV - Mme Anne JOSPEH – Mme Catherine LEFEBVRE - M David MARES - Mme Sophie NGUYEN VAN MAI – M Didier PAPELOUX - M Vincent VANDERSTUYF.

Excusés : Mme Emmanuelle MELLOT-KRISTY donne pouvoir à M Michel MARESCOT, Mme Sophie DIERRE donne pouvoir à Mme Catherine LEFEBVRE, M Germain LELARGE et M Olivier PAPAZIAN.

A été désignée en qualité de secrétaire : Mme Corinne DROUEN.

Information du Maire :

- Demande d'une habitante pour augmenter la hauteur des filets du terrain multisport dans le Parc des Graves.
L'entreprise qui a implanté ce terrain, propose un devis de 4 093,00€ HT soit 4 911,60€ TTC.
Vu le montant du devis, le Conseil refuse cet investissement.
 - Divers remerciements sont portés à la connaissance des membres du Conseil.
- 2) Décision modificative n°1 : acheter une masse pour le tracteur agricole.
Devis de l'entreprise Espace Emeraude pour un montant de 1 100,00€ HT soit 1 320,00€ TTC.
Cette dépense n'ayant pas été budgétée, il est proposé aux Conseillers de transférer la somme de 500€ de l'article 020 vers l'article 215711.
Accord du Conseil.
- 3) Décision modificative n°2
Afin d'aménager une ancienne salle de classe en bibliothèque municipale, des travaux sont nécessaires : Electricité, revêtement de sol, peinture, achat de meubles et d'un logiciel.
Ces dépenses n'ayant pas été budgétées, proposition de transférer la somme de 11 000€ de l'article 020 vers les articles 21318, 2184 et 2051.
Accord du Conseil.
- 4) Confortement de la falaise : acquisitions des parcelles et/ou tréfonds nécessaires à la réalisation de l'ouvrage.
Proposition d'acter ces cessions à titre gratuit et d'autoriser monsieur le Maire à signer les Promesses Unilatérales de Vente, puis les actes de vente pour les parcelles suivantes : B 777, B 780, B 1358, B 1499, B 823, B 824, B 1026, B 841.
Accord du Conseil.
- 5) Donation d'un terrain
Un habitant dans le cadre d'une succession, souhaite faire don à la commune d'une parcelle de terre, située à l'entrée du Parc communal des Graves, cadastrée A 648, d'une superficie de 1a 98ca et d'une valeur de 200€.

Proposition d'accepter ce don qui pourrait permettre d'y implanter le WC automatique et de confier ce dossier d'implantation à un architecte.
Proposition de solliciter une subvention aux organismes publics.
Accord du Conseil.

6) Exonération de taxe foncière

Proposition de limiter l'exonération de 2 ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversion de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Possibilité de limiter ces exonérations uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L.301-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation ou de prêts visés à l'article R.331-63 du même code.

Afin de mieux étudier les possibilités, le Conseil décide de reporter cette décision au Conseil de septembre 2021.

7) Création d'1 boulangerie :

a. Demande de subvention

Proposition de solliciter une subvention LEADER auprès du Département.
Accord du Conseil.

b. Attribution du marché de travaux

La Commission d'Appel d'Offres a étudié les offres le 29/06/2021 et elle a validé l'examen et le contrôle des propositions de l'architecte.

- Attribution des lots n°1, 2, 7, 8, 9, 11 et 12.

- Lot 10 n'a reçu aucune offre : consultation de 3 entreprises

- Lots n°3, 4, 5 et 6 déclarés infructueux : lancement d'une nouvelle procédure de consultation

Accord du Conseil.

8) Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie : modification des statuts

La prise d'effet du transfert de la compétence « Relais Assistants Maternels » étant fixée au 1er janvier 2022, il est nécessaire de modifier les statuts.

Accord du Conseil.

9) SPL : renouvellement du contrat de location de locaux (BIT)

Demande de renouvellement de la SPL pour la location du local du 40 rue du Général Leclerc, à destination du BIT.

Proposition d'augmenter le loyer à 50€ par mois, soit 600€ par an, comprenant la location, l'eau, l'électricité et le foncier.

Accord du Conseil.

10) Don d'un tableau

Proposition d'accepter le don de l'association de l'Ecole du chat d'un tableau intitulé « Mariage à Villerville » de Sonia CHRETIEN.

Accord du Conseil.

11) Révisions de loyers

- Loyer du restaurant (rue Général Leclerc) au 01/06/2021 selon l'Indice des Loyers Commerciaux du 1er trimestre soit une augmentation de 1,00 %. Son loyer mensuel sera établi à 590,26€ à la date anniversaire. La régularisation sera de 5,84€ par mois.

- Loyer du bar tabac (rue Butin) au 16/06/2021 selon l'Indice des Loyers Commerciaux du 1er trimestre soit une augmentation de 1,00%. Son loyer mensuel est donc établi à 983,76€ à la date anniversaire. La régularisation sera de 9,74€ par mois.

Accord du Conseil.

12) Convention de mise à disposition

Proposition de renouveler la location pour 3 mois du local vide (5 rue de Landal), pour du stockage, sans eau ni électricité, pour un montant de 100€/mois, du 16/08 au 31/12/2021.

Accord du Conseil.

13) Bistro fleuri : terrasse et stockage

- Suite à la difficulté des conditions sanitaires et à la suppression de l'arrêt de bus à gauche de son établissement, M PRESTON sollicite l'autorisation pour étendre sa terrasse actuelle, représentant une moitié de plus de celle autorisée.

Proposition d'étendre son droit de terrasse de 750€ pour cette année.

Le droit de terrasse total sera donc de 2 250€.

Accord du Conseil.

- M PRESTON sollicite également l'autorisation du Conseil pour utiliser cet abri en le fermant à des fins de stockage.

Le Conseil accepte cette demande à condition qu'il le ferme à ses frais, par un bardage, la pose d'une porte et le complément de toiture comme l'existant, qu'il assure ce petit local et qu'il s'acquitte d'un montant de concession de 375€ pour cette saison, sans aucun lien juridique avec le bail commercial.

14) Location de wc automatique, place du Lavoir

Nécessité de louer des WC pour la saison estivale et de les installer au niveau de leur ancien emplacement, place du Lavoir.

WC Loc Normandie propose la location pour juillet et août 2021 d'une cabine handicapée petit modèle, comprenant l'installation, la mise en service, la fourniture de papier hygiénique, la vidange de la cuve et le nettoyage haute pression pour un montant de 775,59€ HT soit 930,71€ TTC.

Accord du Conseil.

Le Conseil Municipal décide de confier ce dossier à un architecte afin d'affiner ce projet.

15) Câblage informatique de la mairie

Le réseau informatique n'est pas également réparti entre les différentes pièces de la mairie. Le wifi passe difficilement au 2^{ème} étage et au rez-de-jardin.

Il est donc nécessaire de refaire le câblage informatique et regrouper tout le matériel informatique dans le local technique du rez-de-jardin.
La SARL STR propose un devis pour la fourniture et la pose de raccordements et tests, de goulottes et d'une baie de brassage pour un montant de 4 919,47€ HT soit 5 903,36€ TTC.

Accord du Conseil.

16) Contrôle de stabilité

L'entreprise CALDEA a effectué régulièrement des contrôles de stabilité de l'hôtel des Bains sans détecter aucun déplacement sur la façade.

Proposition de faire le prochain contrôle en décembre 2021.

Accord du Conseil.

17) Etude de faisabilité en vue de la cession de foncier communal

Proposition de devis de la SARL NAMO pour un montant de 1 300,00€ HT soit 1 560,00€ TTC.

Accord du Conseil.

18) Projet de Food Truck

Proposition de les installer place du Lavoir (près de l'ancienne pharmacie) pour la saison estivale (juillet - août 2021), un food truck de type snacking pour un tarif de 1 000€ la saison et de 500€ le droit de terrasse pour la saison, payable au 15/08/2021. Les fluides ne sont pas compris.

Accord du Conseil.

19) Création d'une œuvre monumentale

Une artiste résidente à Cricqueboeuf, a sollicité le prêt d'une salle sur la commune afin de créer une œuvre, une résine sur le thème de l'Amour.
Proposition de lui prêter la salle St Roch de juillet à fin septembre 2021. Le lieu sera un lieu partagé avec d'autres associations. Les fluides (eau et électricité) seront à rembourser à la commune.

Accord du Conseil.

20) Additif à la concession d'occupation du domaine public

Depuis 2019, une concession d'occupation du domaine public de la commune dit « La digue », rue des Bains, afin d'exploiter une terrasse délimitée et dédiée à la restauration (plats – boissons – glaces...), pour une surface d'environ 130 m². La cabane sur place servait de stockage de matériel.

La Société D'LYS informe le conseil que cette cabane va changer de destination pour devenir une cabine de flottaison destinée à la clientèle de l'hôtel et à une clientèle extérieure.

Accord du Conseil.

Pour extrait certifié conforme
La 2nd Adjointe au Maire
Catherine LEFEBVRE

